

Madame, Monsieur,

Suite à un préavis de grève d'un enseignant à l'école de Mérigny pour le <u>Mardi 2</u> <u>décembre</u>, la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse <u>organisera une</u> garderie dans le cadre du droit d'accueil pour les enfants de la classe concernée par la grève dont les familles n'auraient pas d'autre moyen de garde.

ATTENTION: Les services périscolaires fonctionnent normalement.

Si besoin, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse au 02 54 28 33 60.



Madame, Monsieur,

Suite à un préavis de grève d'un enseignant à l'école de Mérigny pour le <u>Mardi 2</u> <u>décembre</u>, la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse **organisera une garderie dans le cadre du droit d'accueil pour les enfants** de la classe concernée par la grève **dont les familles n'auraient pas d'autre moyen de garde**.

ATTENTION: Les services périscolaires fonctionnent normalement.

Si besoin, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse au 02 54 28 33 60.



Madame, Monsieur,

Suite à un préavis de grève d'un enseignant à l'école de Mérigny pour le <u>Mardi 2</u> <u>décembre</u>, la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse <u>organisera une</u> <u>garderie dans le cadre du droit d'accueil pour les enfants de la classe concernée par la grève dont les familles n'auraient pas d'autre moyen de garde.</u>

ATTENTION: Les services périscolaires fonctionnent normalement.

Si besoin, n'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse au 02 54 28 33 60.